

ADMINISTRATION

AUTORITÉS ADMINISTRATIVES INDÉPENDANTES ET ÉTABLISSEMENTS SOUS TUTELLE

AFSSAPS
Agence française de sécurité sanitaire des produits de santé

Décision DG n° 2009-180 du 29 juillet 2009 portant nomination au groupe de travail Réseau national d'hémovigilance à l'Agence française de sécurité sanitaire des produits de santé

NOR : SASM0930807S

Le directeur général de l'Agence française de sécurité sanitaire des produits de santé,
Vu le code de la santé publique, et notamment les articles L. 1221-13, L. 5311-1, R. 1221-22 et suivants, D. 5321-7 et suivants ;

Vu l'arrêté du 23 février 2007 modifié portant nomination à la Commission nationale d'hémovigilance ;

Vu la décision DG n° 2009-124 du 17 juillet 2009 portant création à l'Agence française de sécurité sanitaire des produits de santé du groupe de travail Réseau national d'hémovigilance,

Décide :

Article 1^{er}

Sont nommées membres du groupe Réseau national d'hémovigilance les personnalités dont les noms suivent :

Mme BAZIN (Agnès), hémovigilance ;
M. DAURAT (Gérald), hémovigilance ;
Mme PILLONEL (Josiane), épidémiologie ;
M. PY (Jean-Yves), hémovigilance ;
Mme REBIBO (Danielle), hémovigilance ;
M. RENAUDIER (Philippe), hémovigilance ;
M. RICHOMME (Xavier), hémovigilance ;
M. RIVIERE (Philippe), hémovigilance ;
Mme SAILLIOL (Anne), transfusion sanguine ;
Mme TROPHILME (Catherine), hémovigilance.

Article 2

Sont nommés respectivement président et vice-président du groupe de travail :

M. DAURAT (Gérald) ;
M. PY (Jean-Yves).

Article 3

Le directeur de l'évaluation des médicaments et des produits biologiques est chargé de l'exécution de la présente décision, qui sera publiée au *Bulletin officiel* du ministère de la santé.

Fait à Saint-Denis, le 29 juillet 2009.

Le directeur général,
J. MARIMBERT